



**CORPORATION DE LA
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 18 novembre 2019

Salle du Conseil

415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

PRÉSENT: Guy Desjardins, maire
Samuel Cardarelli, conseiller quartier 1
Mario Zanth, conseiller du quartier 2
Don Bouchard, conseiller quartier 4
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5
Christian Simard, conseiller quartier 6
Michel Levert, conseiller du quartier 7
Diane Choinière, conseillère du quartier 8
Helen Collier, directrice générale
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

ABSENT: Carl Grimard, conseiller du quartier 3

1. Ouverture de la réunion

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 20h.

2. Adoption de l'ordre du jour

RECOMMANDATION COW2019-147

Proposée par Mario Zanth

Appuyée par Samuel Cardarelli

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (aucune)

4. Délégations / Présentations

4.1 Présentation par Sylvie Leclair - Services Communautaires Prescott-Russell

Mme Sylvie Leclair présente les services communautaires Prescott-Russell et remet une trousse d'information aux membres du conseil.

Suite aux questions, Mme Leclair confirme les lieux des diners communautaires utilisés pour les diners communautaires dans le territoire de Clarence-Rockland.

Suite aux questions, Mme Leclair explique que les services de répit aident les personnes atteintes de démence et leurs aidants naturels.

Suite aux questions, Mme Leclair confirme que le service de transport en commun PR Transpo est complémentaire à leurs services offerts et est recommandé pour les personnes désirant aller aux diners communautaires.

Suite aux questions, Mme Leclair confirme que les services sont offerts aux personnes âgées, mais également aux adultes à besoins spéciaux.

Suite aux questions, Mme Leclair confirme que la demande des services communautaires Prescott-Russell est d'utiliser gratuitement la salle de l'aréna de Clarence Creek. Jean-Luc Jubinville confirme que les frais de location sont de 80\$.

Le conseiller Don Bouchard offre de donner une contribution de 80\$ afin de payer le diner communautaire du mois de décembre. Le conseiller André J. Lalonde fait de même pour le mois de novembre.

Suite aux discussions, le maire Desjardins invite les membres du conseil à communiquer avec l'administration pour faire leur demande de chèques relatifs aux diners communautaires de 2020.

5. Pétitions / Correspondance

5.1 Demande d'exemption de frais - Joanne Butler

Suite aux questions, Helen Collier explique que la décision du conseil était d'exempter les gens sur les frais pour les déchets, mais que les autres demandes d'exemption doivent être traitées au cas par cas.

Le maire Desjardins donne la directive à l'administration de préparer une résolution pour considérer à la prochaine réunion régulière le remboursement des frais de permis de construction de Mme Joanne Butler.

6. Avis de motion

6.1 Avis de motion présenté par le maire Guy Desjardins et appuyé par le conseiller Christian Simard concernant l'utilisation des bouteilles d'eau à usage unique

Le maire Desjardins présente son avis de motion.

7. Période de Questions/Commentaires (aucune)

8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell

Le maire Desjardins explique que le conseil des CUPR a pris sa décision relativement à la résidence Prescott-Russell et explique être le seul à s'y être opposé.

Le maire Desjardins explique que le budget des Comtés Unis a été adopté à une augmentation du taux de taxe de 3%.

9. Rapports des Comités/Services

9.1 Délégations à ROMA

RECOMMANDATION COW2019-148

Proposée par Don Bouchard

Appuyée par Diane Choinière

QUE le rapport N° ADMIN 2019-015 soit reçu à titre d'information.

ADOPTÉE

9.2 Changement de nom de rue – Cour Maxime, Cheney

RECOMMANDATION COW2019-149

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Don Bouchard

QUE le Comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le nom du « COUR EMILIE COURT » sur le plan 50M-339 à « COUR MAXIME COURT ».

ADOPTÉE

9.3 Modification à un projet de zone d'amélioration communautaire

RECOMMANDATION COW2019-150

Proposée par André J. Lalonde

Appuyée par Christian Simard

ATTENDU QUE le conseil a adopté le règlement 2017-02 afin d'établir une zone d'amélioration communautaire;

ATTENDU QUE le conseil a demandé, le 16 septembre 2019 de prolonger l'étendu de la zone afin d'inclure le 1055 rue Laurier;

QUE le Comité plénier recommande que le conseil approuve le règlement proposé tel qu'inclus avec le rapport AME-19-97-R, visant à abroger le règlement 2017-02; et

QUE le Comité plénier recommande au conseil d'accepter la demande soumise par les propriétaires du 1055 rue Laurier sous le programme d'amélioration communautaire même si la demande a été soumise après que les travaux ont été complétés.

ADOPTÉE

9.4 Services de consultation pour la gestion de projet de l'installation du dépôt à neige

Suite aux questions, Julian Lenhart explique que ceci a pour but de rendre à terme un projet, comme il a été le cas pour la rue Caron. Il explique que ce projet doit être entrepris par une personne ayant des aptitudes de négociation et une bonne connaissance de la Cité.

RECOMMANDATION COW2019-151

Proposée par Christian Simard

Appuyée par André J. Lalonde

ATTENDU QUE Le Conseil a approuvé un budget de 1 271 000\$ pour les services de conseil, la conception et la construction d'une installation d'entreposage de neige lors des délibérations budgétaires de 2019;

ATTENDU QUE M. Darch a largement participé à l'avancement d'initiatives clés telles que le projet Caron Pond et possède une connaissance approfondie des opérations de la ville;

ATTENDU QUE la mise en place d'installations permanentes de l'entrepôt de neige est une priorité urgente et que le département n'a pas la capacité de gérer le projet à l'interne;

QUE le comité plénier recommande que le conseil autorise que l'Administration dévie de la politique d'approvisionnement en vigueur pour octroyer un contrat à source unique pour les services de consultant.

QUE la directrice générale soit autorisée à signer avec M. Darch un contrat d'une valeur limite maximal de 100 000 \$ pour les services de gestion du développement du projet d'installation d'entrepôts de neige.

ADOPTÉE

9.5 Mise à jour concernant le règlement sur les redevances d'aménagement 2019

Dave Darch fait la présentation de la mise à jour sur le nouveau règlement sur les redevances d'aménagement.

M. Darch explique qu'il est toujours possible de retirer le rond-point d'un projet au moment de l'approbation du plan. Il suggère de maintenir les rond-points tel quels, afin de s'assurer une meilleure flexibilité.

Suite aux questions, Dave Darch explique que nous ne pouvons pas amasser de redevances d'aménagement après le 2 février si le nouveau règlement n'est pas adopté.

RECOMMANDATION COW2019-152

Proposée par Samuel Cardarelli

Appuyée par Mario Zanth

ATTENDU QUE la Cité de Clarence-Rockland doit mettre à jour son règlement actuel sur les redevances d'aménagement d'ici le 2 février 2020; et

ATTENDU QU'une réunion publique a eu lieu le 22 octobre 2019 conformément aux exigences de la *Loi sur les redevances d'aménagement*; et

ATTENDU QUE le personnel a examiné le règlement sur les redevances d'aménagement et l'étude révisée des redevances d'aménagement suivants les commentaires reçus lors de la réunion publique; et

ATTENDU QUE le personnel a incorporé des modifications au règlement et à l'étude révisée sur le règlement en fonction de l'examen du personnel;

QUE le Comité plénier recommande au conseil d'adopter le règlement sur les redevances d'aménagement proposé, tel qu'annexé au rapport no. ADMIN2019-016; et

QUE le Conseil confirme que les changements apportés à l'ébauche de règlement qui a été présenté lors de la réunion publique du 22 octobre, 2019 sont des changements mineurs et que par conséquent, il n'est pas nécessaire de tenir une autre réunion publique avant l'adoption du règlement sur les redevances d'aménagement proposé.

ADOPTÉE

9.6 Attribution de contrat - Usine de traitement des eaux usées

RECOMMANDATION COW2019-153

Proposée par Christian Simard

Appuyée par Don Bouchard

ATTENDU QUE Le Conseil a approuvé un financement de 12 600 000 \$ pour la modernisation de l'usine de traitement des eaux usées; et

ATTENDU QUE des appels d'offres ont été lancés pour retenir les services d'un entrepreneur général pour ce projet; et

ATTENDU QUE Louis W Bray Limited a présenté l'offre la plus basse, au montant de 16 923 760 \$ (TVH en sus); et

ATTENDU QUE les dépenses de projet révisées pour les améliorations sont maintenant estimées à 22 000 000 \$; et

QUE le comité plénier recommande qu'une autorisation de financement supplémentaire de 9 400 000 \$ soit approuvée pour ce projet, ce qui porte à 22 000 000 \$ la limite de dépassement des coûts du projet; et

QUE le comité plénier recommande que ce financement supplémentaire soit financé par l'émission de dette à long terme; et

QUE le comité plénier recommande que la Cité signe avec Louis W Bray Limited une entente d'un montant de 16 923 760 \$ (TVH en sus) pour la construction de la modernisation de l'usine de traitement des eaux usées.

ADOPTÉE

9.7 Service de la protection – rapports mensuels (septembre et octobre 2019)

RECOMMANDATION COW2019-154

Proposée par Diane Choinière

Appuyée par Mario Zanth

QUE les rapports Nos. PRO2019-025 et PRO2019-026 au sujet des statistiques mensuelles, soit reçus à titre d'information.

ADOPTÉE

10. Autres items

Le conseiller André J. Lalonde suggère que l'Info Cité soit publié tout de suite après l'adoption du budget afin d'en informer la population.

Le conseiller Samuel Cardarelli demande qu'un rapport soit présenté concernant les incitatifs encourager les gens à adhérer aux plans d'amélioration communautaire.

11. Ajournement

Le maire lève l'assemblée à 21h32.

Guy Desjardins, Maire

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe